

Conseil municipal du 22 octobre 2021, extrait de délibération

Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

La grille horaire et tarifaire de location de la salle polyvalente et de ses annexes a été votée en 2011, suite aux travaux de rénovation de la salle. Compte-tenu de leur ancienneté, il semble donc opportun de réviser les tarifs de location et de supprimer la tranche 24h qui n'est pas utilisée.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité l'application des barèmes suivants pour toutes réservations effectuées dès le 25 octobre 2021.

	Cauton	Habitants de Chanac 48 h	Autres 48 h
Salle polyvalente	300.00 €	150.00 €	250.00 €
Salle polyvalente + cuisine	500.00 €	350.00 €	450.00 €
Salle de formation	300.00 €	100.00 €	150.00 €
Location matériel/sono	500.00 €	100.00 €	150.00 €

Les associations dont le siège social est à Chanac-Les-Mines et dont l'objet vise à l'animation ou à la promotion de la commune, sont exonérées de redevance pour l'occupation des salles de la commune.

Les associations ou organismes extérieurs à la commune bénéficient d'un tarif (48h ou 24h) à 110 euros.

Il est souligné que l'usage des installations de la cuisine ne devra être confié par les loueurs (y compris les associations) qu'à un traiteur ou à un professionnel et sera contractualisé.

Toute personne privée ou toute association devra fournir une attestation d'assurance en cours de validité.